

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/21/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterSeal NP 150 stn
Code du produit : 000000000051704774 000000000051704774
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée : 1
Toxicité pour la reproduction : 1B
Toxicité pour la reproduction : 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : 2 (Foie, Reins)
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : 3
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : 3

Éléments d'étiquetage SGH

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/21/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/21/2020

Autres dangers

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mastic

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS | Concentration (% w/w) |
|---|------------|-----------------------|
| carbonate de calcium | 471-34-1 | >= 20 - < 50 |
| calcaire | 1317-65-3 | >= 3 - < 7 |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | >= 3 - < 5 |
| acide stéarique | 57-11-4 | >= 0.3 - < 3 |
| N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine | 1760-24-3 | >= 0.3 - < 1 |
| dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain | 22673-19-4 | >= 0.1 - < 0.2 |
| 2-(2H-benzotriazole-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol | 25973-55-1 | >= 0.2 - <= 1 |
| sébaçate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) | 52829-07-9 | >= 0.2 - <= 1 |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.
 Pas de données applicables disponibles.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo- : Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 07/21/2020

| | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé. |
| Conditions de stockage sûres | : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. |
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage | : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel. |
| Matières à éviter | : Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé VCI. |
| Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|-----------------|---------|------------------------------------|---|----------|
| acide stéarique | 57-11-4 | VME (fraction inhalable) | 10 mg/m ³ | ACGIHTLV |
| | | VME (Fraction respirable) | 3 mg/m ³ | ACGIHTLV |
| | | TWA (Fraction inhalable) | 10 mg/m ³ | ACGIH |
| | | TWA (Frac- | 3 mg/m ³ | ACGIH |

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 07/21/2020

| | | | | |
|----------------------|------------|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| | | tion respi- rable) | | |
| carbonate de calcium | 471-34-1 | valeur REL (Total) | 10 mg/m3 | NIOSH |
| | | valeur REL (Respirable) | 5 mg/m3 | NIOSH |
| | | PEL (Frac- tion respi- rable) | 5 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | PEL (Pous- sière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VEMP (poussière totale) | 10 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA | 10 mg/m3 (Carbonate de calcium) | CA AB OEL |
| | | TWA (Pous- sière totale) | 10 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable) | 3 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | STEL | 20 mg/m3 | CA BC OEL |
| calcaire | 1317-65-3 | valeur REL (Respirable) | 5 mg/m3 | NIOSH |
| | | valeur REL (Total) | 10 mg/m3 | NIOSH |
| | | PEL (Frac- tion respi- rable) | 5 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | PEL (Pous- sière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME (Frac- tion respi- rable) | 5 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | VME (Pous- sière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 10 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | VEMP (poussière totale) | 10 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA (Pous- sière totale) | 10 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable) | 3 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | STEL | 20 mg/m3 | CA BC OEL |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | VME | 10 mg/m3 | ACGIHTLV |

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/21/2020

| | | | | |
|---|------------|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| | | PEL (Pous- sière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME (Pous- sière totale) | 10 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 10 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | TWA (Pous- sière totale) | 10 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable) | 3 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | VEMP (poussière totale) | 10 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA | 10 mg/m3 (Dioxyde de ti- tane) | ACGIH |
| dibutylbis(pentane-2,4-dionato- O,O')étain | 22673-19-4 | VME | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | ACGIHTLV |
| | | VLE | 0.2 mg/m3 (étain (Sn)) | ACGIHTLV |
| | | valeur REL | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | NIOSH |
| | | PEL | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Étain) | CA AB OEL |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Étain) | CA AB OEL |
| | | VEMP | 0.1 mg/m3 (Étain) | CA QC OEL |
| | | VECD | 0.2 mg/m3 (Étain) | CA QC OEL |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Étain) | CA BC OEL |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Étain) | CA BC OEL |
| | | LMPT | 0.1 mg/m3 (Étain) | CA ON OEL |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Étain) | ACGIH |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Étain) | ACGIH |

**Mesures d'ordre tech-
nique** : Pas de données applicables disponibles.

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/21/2020

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.
- Protection des mains
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : pâte
- Couleur : pigmenté
- Odeur : inodore
- pH : neutre à légèrement alcalin
- Point de congélation : Pas de données applicables disponibles.
- Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles
- Taux d'évaporation : Pas de données applicables disponibles.
- Inflammabilité (solide, gaz) : non déterminé
- Auto-inflammation : non auto-inflammable

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

| | | |
|---|---|---|
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Pression de vapeur | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Densité de vapeur relative | : | Plus lourd que l'air. |
| Densité relative | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Densité | : | 12.2 lb/USg (73 - 77 °C) |
| Masse volumique apparente | : | 1,800 - 2,400 kg/m ³ |
| Solubilité(s) | | |
| Hydrosolubilité | : | légèrement soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Pas de données disponibles. |
| Température d'auto-inflammabilité | : | Pas de données disponibles. |
| Température de décomposition | : | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité | | |
| Viscosité, dynamique | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Viscosité, cinématique | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Propriétés explosives | : | Non explosif Non explosif |
| Propriétés comburantes | : | Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant |
| Substances auto-échauffantes | : | Donnée non disponible |
| Point de sublimation | : | Pas de données applicables disponibles. |
| Poids moléculaire | : | Donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

| | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Réactivité | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Conditions à éviter | : | Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage. |
| Matières incompatibles | : | Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts |
| Produits de décomposition dangereux | : | Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/21/2020

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Pas de danger par aspiration attendu.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****carbonate de calcium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : BPL: non
Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la substance est inorganique.

dioxyde de titane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: non applicable

acide stéarique:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Pas de données disponibles.

log Pow: 8.23
Méthode: autre (mesuré(e))

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.82
Méthode: autre (calculé(e))

dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Etude non réalisable pour des raisons techniques.

2-(2H-benzotriazole-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6.5 (23 °C)
pH: 6.4
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC

log Pow: 7.3 (25 °C)
Méthode: autre (calculé(e))

sébaçate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.35 (25 °C)
pH: 7
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode par agitation

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

MasterSeal NP 150 stn

Version 1.0 Date de révision: 07/21/2020 Numéro de la FDS: 000000260982 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/21/2020

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

| | | |
|--------------------|---|--|
| ACGIH / STEL | : | Limite d'exposition à court terme |
| ACGIHTLV / VLE | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme) |
| ACGIHTLV / VME | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures) |
| CA AB OEL / TWA | : | Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA AB OEL / STEL | : | Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes |
| CA BC OEL / TWA | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA BC OEL / STEL | : | limite d'exposition à court terme |
| CA ON OEL / LMPT | : | Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT) |
| CA QC OEL / VEMP | : | Valeur d'exposition moyenne pondérée |
| CA QC OEL / VECD | : | Valeur d'exposition de courte durée |
| NIOSH / valeur REL | : | Valeur limite d'exposition recommandée (REL): |

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 07/21/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et respon-

MasterSeal NP 150 stn

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: - |
| 1.0 | 07/21/2020 | 000000260982 | Date de la première version publiée: 07/21/2020 |

sable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR